

2018

RAPPORT ANNUEL SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Cadre réglementaire sur la prévention et la gestion des déchets

Loi de transition énergétique : 3 objectifs atteints ou partiellement atteints en 2018

Une progression entre 2017 et 2018

Objectifs réglementaires	En 2018 à la CCGQ	Résultat
Etendre les consignes de tri à tous les emballages d'ici 2022	Mise en place en 2018	Atteint
55 % des déchets produits doivent être valorisés (valorisation matière et organique) d'ici 2020	40.35 % des déchets sont valorisés	Non atteint
Généraliser le tri à la source des biodéchets auprès de tous les producteurs avant 2025	801 composteurs collectifs et individuels sont sur le territoire	Atteint partiellement
Les collectivités doivent progresser vers la généralisation d'une tarification incitative (15 millions de français couverts en 2020)	Réduction incitative présente sur le territoire	Atteint partiellement
-10 % de déchets ménagers et assimilés en 2020	-2.50 % de déchets ménagers et assimilés en 2018	Non atteint

Année de référence 2010

SOMMAIRE

Cadre réglementaire sur la prévention et la gestion des déchets	1
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE.....	3
A. PRESENTATION GENERALE.....	4
a. Fiche d'identité	4
b. Compétences	5
c. Chiffres clés du territoire	5
d. Gouvernance et fonctionnement.....	5
B. SYNOPTIQUE	6
C. LES COLLECTES	7
D. LES DECHETERIES	8
E. FLUX et TONNAGES.....	9
a. Evolution de la production de déchets	9
b. Les flux collectés en déchèterie	10
F. TRAITEMENT ET VALORISATION	12
G. PREVENTION ET SENSIBILISATION	13
a. Sensibilisation des usagers au tri et à la réduction.....	13
b. Le coin du SMITOMGA	13
H. INDICATEURS FINANCIERS	14
a. Bilan financier	14
b. Coûts et recettes de service.....	14
c. Liste des principaux marchés en cours en 2018, et des montants dépensés :.....	17

I. REDEVANCE.....	18
a. Principe	18
b. Tarif en vigueur	19
c. Emission de factures :	20
J. PERSPECTIVES :	20

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Arrivée d'un **nouveau camion** BOM 26 T affecté sur le secteur de Vars, charge utile 10 T, ce qui permet de diminuer le temps consacré à la collecte de ce secteur

Déchèterie : mise en place du **contrôle d'accès** pour les professionnels en déchèterie

Suppression des bacs à roulettes : 78 ont été supprimés 2018

Redevances : mise en place d'une structuration Part fixe et part proportionnelle au nombre de repas servis pour les restaurateurs

Territoire zéro déchets Zéro Gaspillage : programme de prévention et de réduction des déchets

A. PRESENTATION GENERALE

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras est située à dans les Hautes-Alpes aux portes du Queyras et de la Forêt blanche, bien connu des amateurs de ski nordique et alpin, de randonnée et d'activités de pleine nature.

Elle regroupe 15 communes, Abriès- Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Château Ville-Vieille, Ceillac, Eyglies, Guillestre, Molines en Queyras, Mont-Dauphin, Saint-Clément sur Durance, Saint-Crépin, Réotier, Risoul et Vars.

La Communauté de communes dispose aussi de compétences qu'elle gère sur un large territoire (tourisme, développement économique, déchets et environnement...)

a. Fiche d'identité

Statut juridique : établissement public de coopération intercommunal

Arrêté Préfectoral de création n°05-2016-10-24-008 du 24 oct 2016

Compétences : Aménagement de l'espace-développement économique- tourisme- collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés GEMAPI- développement des énergies renouvelables- service à la population- assainissement

N° de SIRET : 20006745200090

Code APE : 3811Z

Date de création : 01 01 2017

Président : Max BREMOND

Labellisation : Territoire Zéro déchets Zéro gaspillage

Membre du SMITOMGA (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Guillestrois, Queyras et de l'Argentiérois), auprès de qui la compétence Traitement des déchets (OMR) a été transférée.

b. Compétences

La CC du Guillestrois et du Queyras assure la collecte des tous les types de déchets et propose un service de déchèterie. Le service est assuré en régie par la collectivité. Ce choix a été confirmé par les élus lors de la création de la collectivité au 01 01 2017.

Le traitement est délégué au SMITOMGA qui possède et gère un quai de transfert situé sur Guillestre. Il transporte les déchets jusqu' au CSDU de Ventavon à 80 km de Guillestre

Prévention : Le SMITOMGA sensibilise les usagers du service à la réduction et au tri des déchets.

Compostage : démarche phare du SMITOMGA

La collecte : 5 flux de déchets sont collectés en points de regroupement (déchets non recyclables = ordures ménagères, emballages, verre, papier, cartons

Les déchèteries : un réseau de 5 déchèteries (2 principales Aiguilles et Guillestre) et 3 points relais (Ceillac, Risoul et Vars sont à disposition)

La facturation : La redevance est le mode de facturation du service déchets. Une partie incitative est proposée pour les usagers citoyens réduisant les déchets déposés.

Ce service est géré en régie par 1 personne.

c. Chiffres clés du territoire

16 communes

Population INSEE : 8 187

Population DGF : 19 955

Territoire rural et très touristique

5 Zones d'activités

73 exploitations agricoles

7200 place d'hébergements / 250 restaurateurs et centres de vacances

d. Gouvernance et fonctionnement

Les élus : 30 conseillers communautaires

Commission : la commission de travail sur la thématique déchets est la commission Transition Énergétique Déchets. Elle est composée de 9 membres qui font des propositions sur les thèmes de la gestion et de la valorisation des déchets au bureau communautaire avant validation par le conseil communautaire.

Le personnel technique

Equipe collecte : 10.5 ETP + 1 saisonnier

Equipe déchèterie : 5 ETP 1 Responsable d'exploitation

Le personnel administratif : 1 agent responsable de la facturation

0.6 ETP comptable 1 directrice

B. SYNOPTIQUE



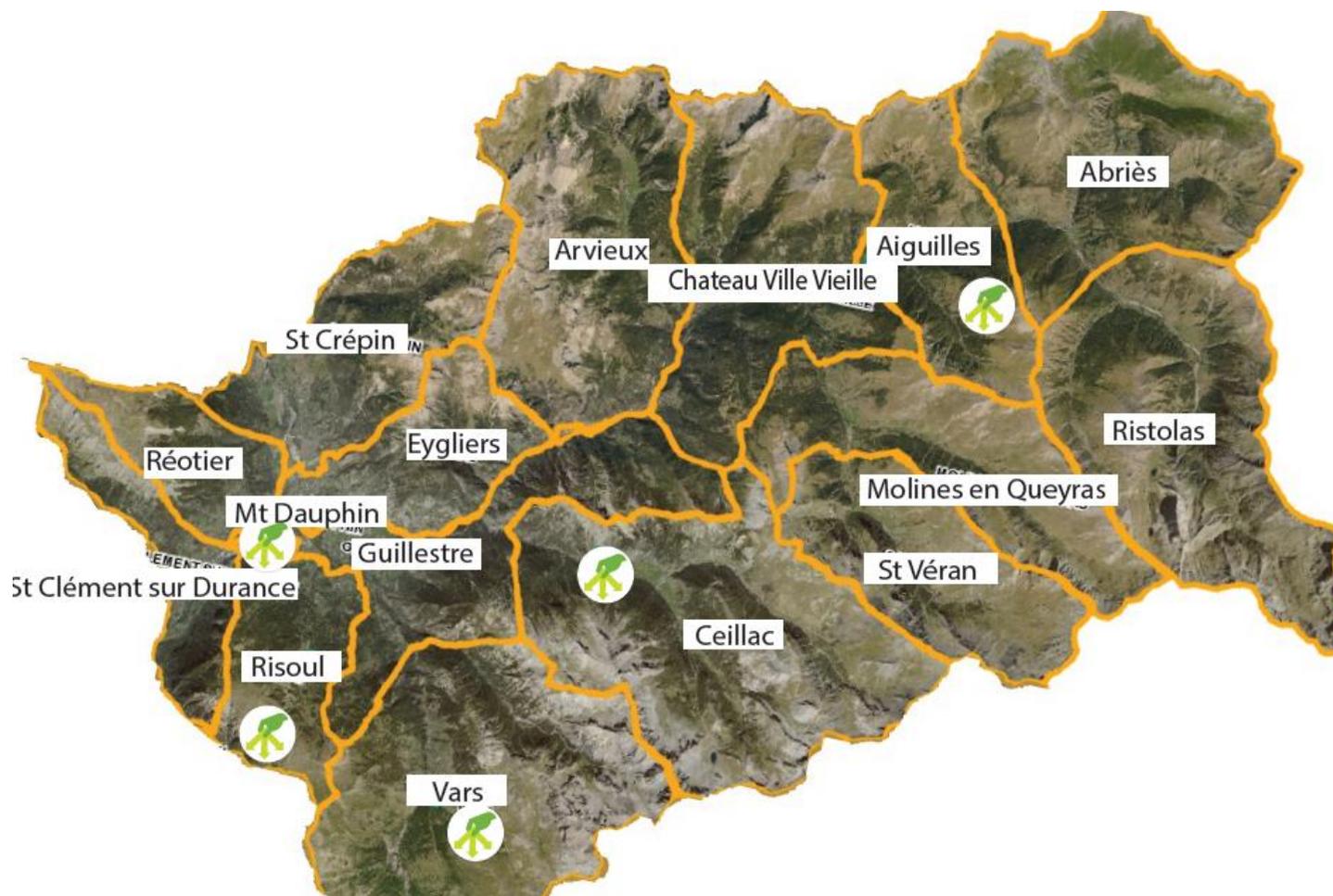
C. LES COLLECTES

- 5 CAMIONS BOM avec grue + lève conteneur
- 1 CAMION BOM lève conteneur sans grue
- 2 camion benne ouverte avec grue
- 1 camion petite benne en VL
- 3 véhicules légers
- 91 946 km
- 1 361,50 heures de maintenance et de réparations des bacs
- Une collecte en Point d'Apport Volontaire, en semi enterrés ou en bacs 660 litres.
- Des fréquences qui varient en fonction des saisons de tourisme, entre C0.5 et C5
- 384 points de collecte (en baisse)

EMBALLAGES	PAPIER	VERRE	CARTONS	COMPOSTEURS	DECHETS NON RECYCLABLES
175 conteneurs semi enterrés 252 bac 750l	74 conteneurs semi enterrés 11 colonnes aériennes 1 bac 750l	169 conteneurs semi enterrés 37 colonnes aériennes 83 bac 750l	19 colonnes et 18 abris	700 composteurs individuels 101 composteurs collectifs	333 conteneurs semi enterrés 511 bacs 660l

D. LES DECHETERIES

5 déchèteries pour les particuliers et les professionnels. En 2018, des tests de comptage en entrée ont été réalisés, ainsi qu'un contrôle d'accès, à partir d'octobre.



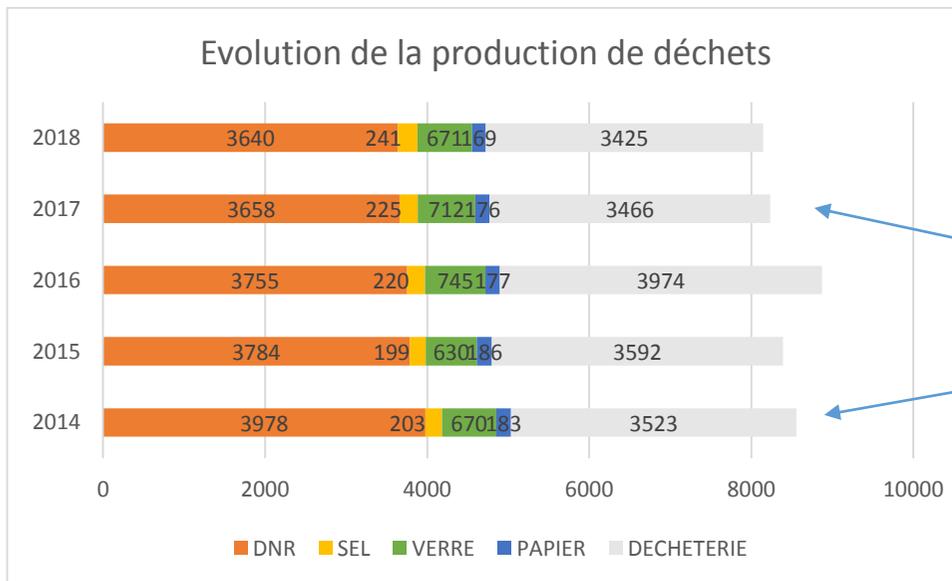
Comparaison à l'observation des performances de collecte nationales en 2015, par type d'habitat (ratios moyen en kg/hab.)

Ratio en kg/hab.	Tous flux	OMR	Verre	RSHV	Déchèterie	Autres flux
Communauté de Communes Guillestrois-queyras	871 kg/hab	444 kg/hab	79 kg/hab	50 kg/hab	270 kg/hab	21 kg/hab
Valeurs de référence, habitat TOURISTIQUE (référentiel national 2015)	944 kg/hab	449 kg/hab	65 kg/hab	65 kg/hab	353 kg/hab	20 kg/hab
Ecart en kg/hab.	-72 kg/hab	-5 kg/hab	14 kg/hab	-15 kg/hab	-83 kg/hab	1 kg/hab
Ecart	-8%	-1%	21%	-23%	-23%	3%

E. FLUX et TONNAGES

a. Evolution de la production de déchets

8 310 T : quantité de déchets ménagers et assimilés collectés et déposés en déchèterie en 2018
 Cela représente 871 kg par habitant permanent
 Cela représente 416 kg par habitant DGF

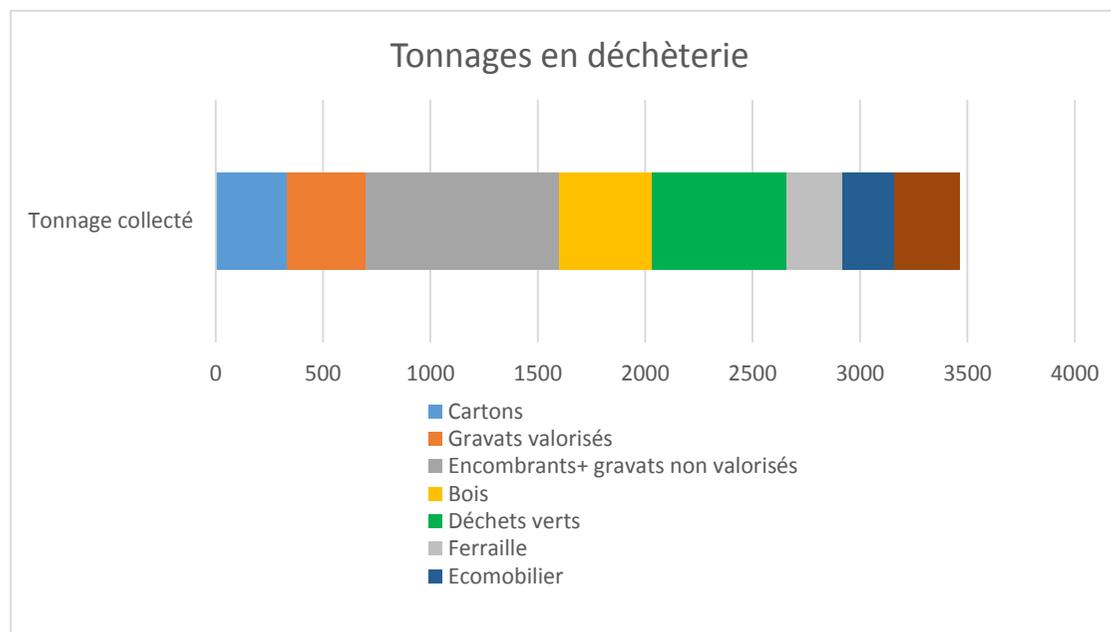


Passage du tour de France



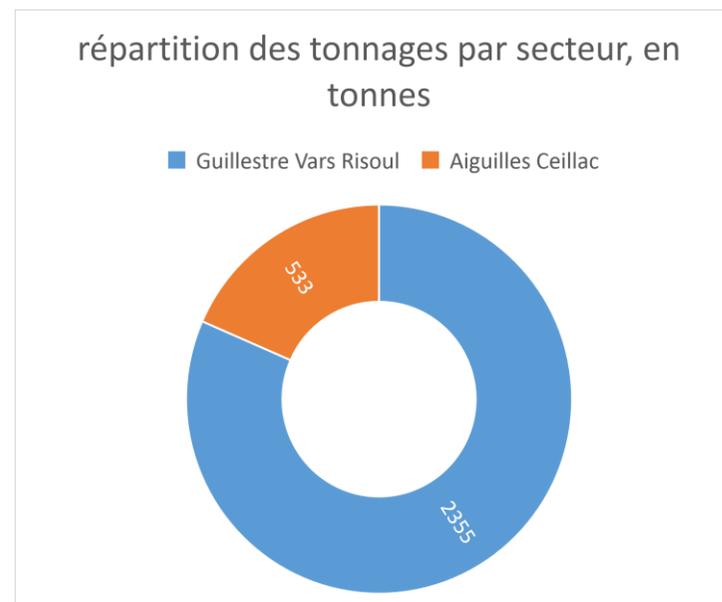
b. Les flux collectés en déchèterie

23 catégories de déchets sont collectées en déchèteries.
 7 flux constituent 91 % des déchets apportés
 21 flux sont valorisés



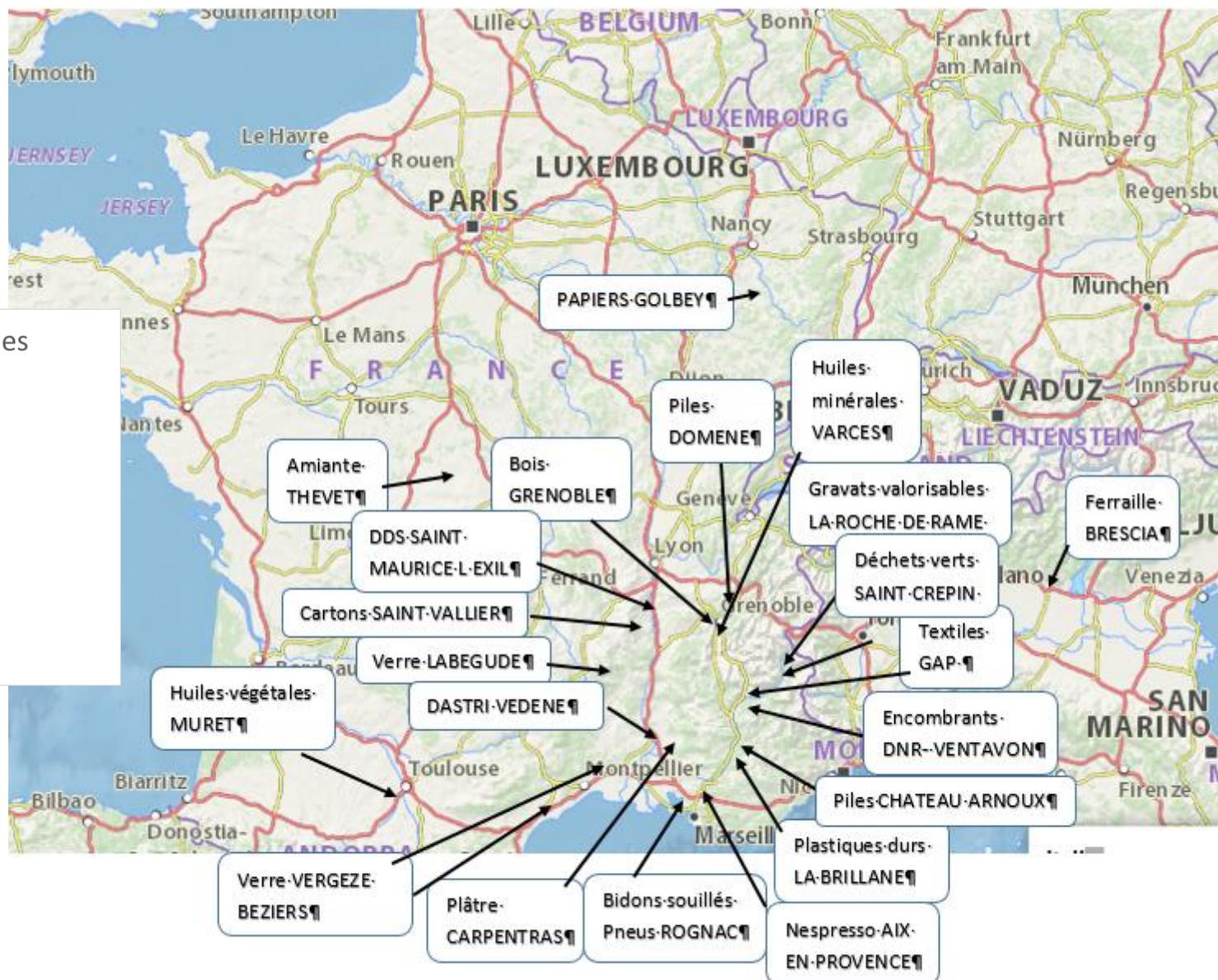
Tonnages par flux :

Déchèterie	Tonnage collecté
Cartons	331,64
Gravats valorisés	366
Encombrants+ gravats non valorisés	903
Bois	434
Déchets verts	622
Ferraille	264
Ecomobilier	238
16 autres flux	
D.E.E.E.	172
Inertes	0
Pneus	34,14
Amiante	6
Piles	0,933
D.D.M.	13,75
Bidons souillés	6,04
Lampes	0,618
Huiles végétales	1,8
Huiles minérales	8,4
Films plastique	15,7
Equarrissage	10
Skis	2,08
Nespresso	0,4
Cartouches d'encre	0,16
Plastique dur	31,66



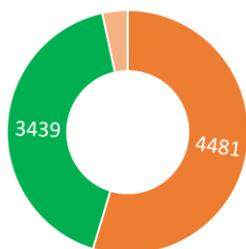
F. TRAITEMENT ET VALORISATION

Localisation des installations de traitement



Traitement et valorisation en tonnes

- enfouissement
- valorisation matière
- valorisation énergétique



G. PREVENTION ET SENSIBILISATION

a. Sensibilisation des usagers au tri et à la réduction

250 heures de sensibilisations sur les marchés et supermarchés
Travail avec les vacanciers et les offices du tourisme

b. Le coin du SMITOMGA

Composteurs :

- 700 composteurs individuels
- 101 composteurs collectifs
- Dont 100 composteurs distribués en 2018

Broyeur :

88 heures en 2018 d'utilisation par les communes

STOP PUB : 51 % des foyers équipés (source la Poste)



99 €/hab
DGF Coût aidé

Un territoire très
touristique

Un coût à l'habitant
DGF similaire aux
coûts nationaux,
malgré les
contraintes
montagne et
saisonnalité : des
dépenses maîtrisées

H. INDICATEURS FINANCIERS

a. Bilan financier

En 2018 le bilan financier est le suivant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 965 003 €	1 350 387 €
RECETTES	2 806 600 €	842 470 €
RESULTAT EXERCICE	-158 403 €	-507 917 €
EXCEDENT N-1	654 612 €	646 397
EXCEDENT A REPORTER	496 209 €	138 481 €

Le budget annexe ordures ménagères ne dégage pas d'autofinancement pour 2018. La consommation de l'excédent ne peut perdurer sur les années suivantes.

Un plan d'action de baisse des dépenses et augmentation de recettes a été voté par les élus.

b. Coûts et recettes de service

Les données présentées ci-dessous sont issues de la matrice ComptaCoût. C'est une méthode d'analyse proposée par l'ADEME qui intègre les coûts d'investissement, via l'amortissement, et de fonctionnement, sur de critères identiques au niveau national. Des comparaisons sont ainsi possibles entre collectivités.

Les coûts sont exprimés en HT.

Année 2018 Montants en euro HT			Flux des déchets					Total	
			Ordures ménagères résiduelles	Verre	Emballages et journaux	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels : cartons en majorité		Autres services : épaves
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	101 684,00	10 122,00	32 514,00	71 781,00	11 906,00	83,00	228 090,00
		Communication	5 471,00	545,00	1 749,00	3 862,00	640,00	4,00	12 271,00
		TOTAL Fonctionnelles	107 155,00	10 667,00	34 263,00	75 643,00	12 546,00	87,00	240 361,00
	Techniques	Prévention	46 248,00	8 197,00	5 198,00	28 140,00	---	---	87 783,00
		Pré-collecte	48 029,00	34 883,00	53 925,00	---	3 279,00	---	140 116,00
		Collecte	447 669,00	54 833,00	158 608,00	346 604,00	82 786,00	800,00	1 091 300,00
		TOTAL Collecte et pré-collecte	495 698,00	89 716,00	212 533,00	346 604,00	86 065,00	800,00	1 231 416,00
		Transfert/Transport	83 568,00	---	31 906,00	138 220,00	26 468,00	---	280 162,00
		Traitement des déchets non dangereux	358 124,00	---	---	172 444,00	2 511,00	---	533 079,00
		Tri et conditionnement	---	---	64 889,00	---	133,00	---	65 022,00
		traitement des déchets dangereux	---	---	---	8 965,00	---	---	8 965,00
		Autres charges	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Techniques	983 638,00	97 913,00	314 526,00	694 373,00	115 177,00	800,00	2 206 427,00
	TOTAL Charges		1 090 793,00	108 580,00	348 789,00	770 016,00	127 723,00	887,00	2 446 788,00
		Matériaux	---	16 000,00	26 067,00	34 511,00	8 909,00	---	85 487,00
	Soutien	Tous soutiens des sociétés agréées	---	12 115,00	119 441,00	45 979,00	184,00	806,00	178 525,00
	Aides	(amortissements)	30 707,00	19 525,00	30 130,00	30 948,00	2 254,00	---	113 564,00
Subventions de fonctionnement		46 255,00	7 837,00	6 164,00	28 597,00	545,00	4,00	89 402,00	
TOTAL Aides		76 962,00	27 362,00	36 294,00	59 545,00	2 799,00	4,00	202 966,00	
TOTAL Produits		76 962,00	55 477,00	181 802,00	140 035,00	11 892,00	810,00	466 978,00	
Autres infos	Montant de la TVA acquittée		79 693,00	5 939,00	22 942,00	58 508,00	8 304,00	80,00	175 466,00
		REOM	2 264 894,00	---	---	---	---	---	2 264 894,00
		Redevance spéciale & facturations usagers	---	---	---	---	---	800,00	800,00
	TOTAL Contribution des usagers		2 264 894,00	---	---	---	---	800,00	2 265 694,00
TOTAL Contributions		2 264 894,00	---	---	---	---	800,00	2 265 694,00	

Comparaison à l'observation des coûts 2014 en France, par type d'habitat (coût aidé HT moyen en €/habitant) et habitant DGF

Coût aidé en €HT/hab	Tous flux	DNR	Verre	Emballages - papier	Déchèterie	Autres flux
Communauté de Communes Guillestrois-qeyras 2018	242 €HT/hab	124 €HT/hab	6,5 €HT/hab	20 €HT/hab	77 €HT/hab	10,5 €HT/hab
Communauté de Communes Guillestrois-qeyras 2017	232 €HT/hab	125 €HT/hab	7,2 €HT/hab	25 €HT/hab	68 €HT/hab	
Valeurs moyennes 2014 (référentiel national - habitat touristique)	130 €HT/hab	77 €HT/hab	2,2 €HT/hab	8 €HT/hab	34 €HT/hab	
1 ^{er} et 3 ^{ème} quartiles	120 - 162	68 - 98	1,2 - 4	2 - 12	26 - 44	
Ecart à la moyenne en €/hab.	112 €HT/hab	47 €HT/hab	4,3 €HT/hab	12 €HT/hab	43 €HT/hab	
Ecart à la moyenne en %	86%	61%	195%	155%	126%	
Communauté de Communes Guillestrois-qeyras en population DGF 2018	99 €HT/hab	51 €HT/hab	2,7 €HT/hab	8 €HT/hab	32 €HT/hab	4,3 €HT/hab
Communauté de Communes Guillestrois-qeyras en population DGF 2017	98 €HT/hab	53 €HT/hab	3,0 €HT/hab	10 €HT/hab	29 €HT/hab	
Valeurs moyennes 2014 (référentiel national)	93 €HT/hab	56 €HT/hab	1,7 €HT/hab	9 €HT/hab	20 €HT/hab	

Comparaison habitant permanent 2018/2017 et 2014 national

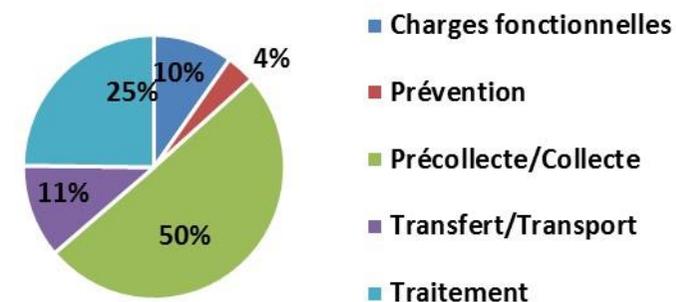
Comparaison habitant DGF 2018/17

Conclusion : En considérant la population DGF 19 955 en 2018, la CCGQ a des coûts comparables aux ratios français, sauf sur les déchèteries, pour lesquels la CCGQ a des coûts plus élevés.

Répartition des coûts par poste de charges

Charges en €HT	€	%	€/hab	Evolution / 2017
Charges fonctionnelles	240k€	10%	29k€	+10 %
Prévention	88k€	4%	11k€	-22 %
Précollecte/Collecte	1 231k€	50%	150k€	+4%
Transfert/Transport	280k€	11%	34k€	+14 %
Traitement	607k€	25%	74k€	+2%
Total charges matrice en €HT	2 447k€	100%	299k€	+4 %

Poste de charges en €HT = 2447 k€



c. Liste des principaux marchés en cours en 2018, et des montants dépensés :

Les marchés se terminent au 31/12/2018.

nom entreprise	dénomination	Montant TTC
Véolia Alpes asst	lot 1 MP 14-2016 encombrants	146 625 €
Gros Environnement PAPREC/ CHARLES QUEYRAS TP	lot 2 MP 14-2016 déchets verts	43 570 €
GROS PAPREC	lot 3 MP 14-2016 Bois	62 487 €
Véolia Alpes asst	lot 4 MP 14-2016 emballages	97 586 €
Gros environnement PAPREC	lot 6 MP 14-2016 cartons	35 780 €
Véolia Alpes asst	lot 7 MP 14-2016 verre + papier+ déplacement bennes	34 716 €
Alp services	lot 1 MP 15-2016 gravats	11 813 €
Alpes Assainissement	Lot 2 MP 15-2016 plâtre	13 277 €
Véolia Alpes asst	lot 3 MP 15-2016 amiante	1 668 €
Véolia Alpes asst	lot 4 MP 15-2016 bidons	8 777 €

I. REDEVANCE

a. Principe

La redevance est le mode de financement du service public de gestion des déchets choisi par les élus de la CCGQ au 01 01 2017.

Une réduction incitative existe pour les usagers pratiquant des gestes eco citoyen
Pour que cette tarification préférentielle de -10% soit appliquée, il faut :

- S'engager à réduire les déchets produits dans sa manière de consommer
- Composter les déchets alimentaires
- Avoir un autocollant « Stop Pub » sur sa boîte aux lettres

En 2016, la réduction incitative était de -3%-. Elle est passée à -10 % en 2017.

Les élus souhaitent développer les pratiques citoyennes de prévention et valorisation des déchets, en offrant ainsi à leurs concitoyens la possibilité de payer en fonction de leur implication environnementale.

Nombre de Tarification Incitative : 1743 foyers et entreprises, soit 17 % des usagers, 5 % de plus qu'en 2017.

Une redevance inférieure de 27 % à la moyenne des Hautes Alpes

La redevance ménages moyenne des Hautes Alpes en 2017 se situe à 161.10 €, celle de la CCGQ à 117.30 € (sans réduction incitative et pour 2 personnes).

Une réduction incitative de 10 % pour les usagers citoyens

b. Tarif en vigueur

CATEGORIE LOGEMENT	REDEVANCES DÉCHETS 2018
Logement 1 à 2 personnes	R = 117,30 €
Logement 3 à 4 personnes	R + 5 %
Logement 5 à 6 personnes	R + 10 %
Logement + de 6 personnes	R + 15 %
Tarifcation incitative	- 10 %
Logement éloigné et ne bénéficiant que de déchèterie et traitement	-30%

CATÉGORIES PROFESSIONNELS	REDEVANCES DÉCHETS 2018
Catégorie Pro 1	40 €
Catégorie Pro 2	117.30 €
Catégorie Pro 3	257.04 €
Catégorie Pro 4	408.82€
Catégorie Pro 5	637.09 €
Catégorie Pro 6	895.36 €
Catégorie Pro 7	1051.42 €
Catégorie Pro 8	1 530 €

HEBERGEMENT - RESTAURATION	REDEVANCES DÉCHETS 2018
Restauration ⁽¹⁾ <i>Hôtel - restaurant, Restaurant, Table d'hôtes...</i>	6 € / couvert
Restauration en terrasse	+2 € / couvert
Part variable : nbre de repas servis n-1	0.06 cts /repas servi pour restauration classique et 0.03 cts pour restauration collective
Hébergement collectif de grande capacité supérieure à 8 personnes: <i>Hôtels, Centres de vacances, Maison de retraite, Refuges...</i>	5.10 € / couchage
Chambre d'hôtes	5.10 € / couchage
Camping	22.20 € / emplacement effectif
+ Restauration dans le camping	+ 6.45 € / couvert
+ Caravaneige	24.50€ / emplacement effectif
Tarifcation incitative	- 10 %

Communes : La redevance déchets est comprise entre 300 et 600 €

CATÉGORIES SUPERMARCHES	REDEVANCES DECHETS 2018 Supermarchés gérant leurs déchets selon les obligations réglementaires	REDEVANCES DECHETS 2018 ne gérant pas leurs déchets selon les obligations réglementaires
Catégorie Pro 9	277.20 €	327.60 €
Catégorie Pro 10	687.06 €	811.98 €
Catégorie Pro 11	965.58 €	1 141.14 €
Catégorie Pro 12	1 133.88 €	1 340.04 €
Catégorie Pro 13	1 650 €	1 950 €

c. Emission de factures :

10 189 factures ont été émises (en augmentation)

156 annulations ont été faites (en baisse)

J. PERSPECTIVES :

Moderniser les déchèteries, en les mettant aux normes

Renouvellement de matériel : bennes de déchèteries.

Réorganisation du service collecte

Nouveau flux : plastiques souples, cartons, huiles...

Zone test de tarification incitative



